
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Romainville, le 07 novembre 2016

Est Ensemble Grand Paris présente son Schéma de développement économique



Adopté à l'unanimité le 27 septembre dernier par le Conseil de Territoire, le schéma de développement économique fixe le cadre à 15 ans de ce qui constitue à la fois une compétence obligatoire et une des premières politiques publiques menées par l'établissement public territorial, pour favoriser la création de richesses, l'attractivité et l'emploi.

Document stratégique et prospectif, le schéma de développement économique définit le projet de développement économique du Territoire d'Est Ensemble, et le positionne dans la Métropole du Grand Paris. Fondé sur une vision prospective à horizon 2030, il permet d'énoncer un récit collectif, de porter un projet lisible de développement économique à l'échelle du territoire, cohérent vis-à-vis des autres politiques publiques d'Est Ensemble dans des domaines aussi importants que l'aménagement, l'emploi, la cohésion sociale et le renouvellement urbain, et tenant à la fois compte de ses singularités, des freins et leviers et des moyens dont il dispose.

Ce schéma de développement économique décline à la fois un diagnostic économique précis du territoire (statistiques, forces/faiblesses, avantages comparatifs, singularités, perception et attractivité...), un énoncé et une explicitation des principaux enjeux de développement économique du territoire, les ambitions politiques et les orientations stratégiques d'Est Ensemble pour faire face à ces enjeux et pose des perspectives et leviers opérationnels des projets et des actions à mener.

Il précise ainsi les enjeux majeurs pour le territoire d'Est Ensemble et les habitants, et les actions à mener pour favoriser l'attractivité et améliorer l'image du territoire.

Les contenus du schéma de développement économique, autant que les modalités de son élaboration, permettent de faire émerger une vision partagée du territoire, de ses dynamiques, des ambitions portée par Est Ensemble, des stratégies et moyens à déployer.

Le schéma de développement économique d'Est Ensemble propose notamment de :

- Faire d'Est Ensemble l'incubateur du Grand Paris ;
- maintenir un rythme de création d'entreprises - 5000 créations d'entreprises/ans - en renforçant notamment l'accompagnement, les lieux d'incubation, d'innovation et d'hébergement des jeunes entreprises ;
- Accélérer le rythme de création et d'accueil d'emplois nouveaux afin de tendre vers un taux d'emploi = 1 (autant d'actifs que d'emploi sur le territoire) ;
- accélérer et intensifier le rythme de production d'immobilier d'entreprise : 50 000 m² / an pendant 10 à 15 ans (RDC actifs, immobilier tertiaire à proximité immédiate des transports en commun, reconstitution de 1 pour 1 des locaux d'activités détruits, sanctuarisation des ZAE, logistique urbaine...);
- Renforcer l'accompagnement et la formation/qualification des actifs du territoire, en particulier les demandeurs d'emploi, pour que ces potentiels de développement leur bénéficient davantage (mises en place de clauses d'insertion, travail sur les pré-requis, GPECT...).

La restitution du Schéma de Développement économique aura lieu le Mardi 8 novembre 2016 à 18h00, Salle du Conseil à l'Hôtel de Territoire situé 100 avenue Gaston Roussel - Romainville.

Pour télécharger l'intégralité du schéma de développement économique , c'est [ici](#).

CONTACT / INFORMATIONS

Yasmina Merzi

Yasmina.merzi@est-ensemble.fr / 01 79 64 53 00
--